

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL **du 28 mars 2015**

Présent(es) : Annabel Marsh, Claude Bonte, Sonia de La Bédoyère, Virginie Franchet, Jean-Marc de La Bédoyère, Alain Champeaux, Emmanuel de La Bédoyère et Bruno Lagache.

Pouvoir de Martine Belguérras à Alain Champeaux

Absent(es) excusé(es) : Martine Belguérras, Noël Delys et Nicolas de La Fournière.

Présence dans l'assemblée de Monsieur Claude Blanchard.

Lecture du compte rendu du conseil du 13 décembre 2014, adopté sans modification.

Est élu secrétaire de séance : Bruno Lagache

Lecture de l'ordre du jour.

Résultat de l'exercice 2014 : Voir tableau annexé, à noter le transfert du budget Eau vers le SIBH.

Budget primitif 2015 : voir tableau annexé.

Fonctionnement

Dépenses

Il y a une nouvelle présentation avec des regroupements de comptes.

Subventions votées :

- 5 000 € AFL Association Fêtes & Loisirs (achat de tables et chaises en prévision).
- 500 € L'Art en chemin (Rully, Bray, Montépilloy et Raray)
- 500 € FC Ruraville (Rully) club de foot-ball
- 100 € Association des Collèges de Senlis.

Recettes

Impôts et Taxes : Voir tableau annexé (augmentation de 2%).

Dans un contexte d'une inflation faible, d'une baisse des taxes de 5% en 2014 et de 3% sur les deux dernières années, Monsieur Le Maire propose une augmentation de 2% des taxes pour l'année 2015, cette augmentation est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Monsieur le Maire indique que Raray est la commune qui a les taux les plus bas de la CCSO (taxe d'habitation, foncier bâti).

Rappel du système de subvention du Conseil Départemental aux communes lié à la pression fiscale appliquée par les dites communes.

Investissement

Dépenses

- Emprunt en cours : il ne reste plus que deux échéances 2015 et 2016.

- Travaux prévus en 2015 au préau de l'École (19 000€) 30% de subvention accordé par le Conseil Départemental et attendons la réponse de l'Etat prévue le 15 avril car le taux est supérieur (45%) NB : subvention non cumulable.

- 3 places de parking sont programmées rue de Monchy 4.500 € ht.
- 3 places de parking seront également à programmer place de la mairie 5.000 € ht.

- Matériel de voirie Tracteur + remorque+dispositif ramasse feuilles : investissements prévu proche de 30 000 € ht.
En réflexion alternative à cet investissement : devis de prestation par des sociétés extérieures (problématique 0 phytos dès 2016)

- Travaux Eglise prévision 80 000€, la DRAC a refusé le dossier, Monsieur Simon n'étant pas architecte du Patrimoine. Le dossier va être représenté par Monsieur Pradoux ABF sous une rubrique «entretien» subvention prévue à 50% par la DRAC et 25% par le Conseil Départemental.
La partie «démontage de la chaufferie » sera présentée par Monsieur Pradoux et suivi par Monsieur Simon car cette partie est non classée.

- Voirie : Entretien prévu de la voirie communale devis à établir.

Recettes

Monsieur le Maire suggère que les investissements 2015/2016 soient financés par un nouvel emprunt de 100 000 € le taux d'emprunt étant très faible (inférieur à 2%).

Budget annexe :

CCAS : Compte Administratif 2014, excédent : 3 889,71 € affecté au budget 2015.

Prévision 2015 : Voyage ou journée des « anciens » ouverte à tous à prévoir en mai !

AFL Association Fêtes & Loisirs : Présentation du budget 2014 - voir tableau annexé
– excédent 1 158,40 €

Délibérations :

- Affectation des résultats 2014 (commune, C.C.A.S), voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Fixation des taux d'imposition 2015 (taxes), voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Indemnité de gardiennage 2015 (église de Raray), voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Détail des subventions 2015, voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- P.A.V.E. (élaboration du Plans de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics), voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Adjoint Administratif de 1^{ère} Classe (nouvelle classification pour le poste de Mme Monique.Robquin), voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Emprunt communal - Ajustement de l'état de la dette (0.23€ demande de la Trésorerie), voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- SNCF (dégradation du service ferroviaire), voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Emprunt communal de 100 000 €, voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- SEZEO Adhésion de la commune de Lachelle au Syndicat, modification des Statuts, voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Conseil Départemental

Elections en cours, mais les compétences ne sont pas définies, la loi passe au Parlement à ce sujet d'ici la fin 2015.

CCSO

Le seuil des communautés de communes passe à 20 000 habitants en 2016.
Devenir de CCSO : rejoindre le pays de Senlis !!
Une communauté d'agglomérations regroupant Chantilly-Gouvieux-Senlis, peut-être ?
CCSO prévoit d'emprunter pour le THD (malgré les réserves constituées) et pour construire la micro crèche.
Participation de solidarité entre communes : 14 242€ pour Raray (CCSO a décidé de couvrir cette dépense pour le compte des communes adhérentes).
Budget prévisionnel : le poste honoraire est prévu en forte augmentation pour se défendre dans le cadre de la réforme : réunion des communautés de communes.
CCSO souhaite défendre son bilan.

MIEF

Pas efficace pour l'Emploi : repris en main par le Sous-Préfet. La Mission Locale reste.

PNR

Dernière réunion portait sur le budget, en attente de son compte-rendu.

SIBH

Prochaine réunion le 8 avril 2015.

SAGE Nonette

2 réunions pour voter le budget, problème de quorum.

SEZEO

Réunion du 17/02/2015 – délibération à prendre pour l'adhésion de la commune de Lachelle au Syndicat, et modification des Statuts.

Appartements Communaux

2 sont vacants : 5 agences ont été contactées pour les relouer
Un problème de parquet bruyant au-dessus de la Mairie.

Utilisation de l'ancienne salle de classe :

- Atelier des Arts 100€/mois,
- Yoga 10€/heure d'occupation,
- répétitions de chants organisées par « l'éloge de la voix » contrat à établir.

Le Compte administratif 2014 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
Le budget primitif 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

La fête du village aura lieu le 27 juin 2015.

Prochain Conseil le 27 juin 2015 à 9h.

La séance du conseil municipal est levée à 12h.